

## Portrait

Deux nouveaux Administrateurs ont été nommés lors de la dernière Assemblée générale ordinaire: MM Dimeck et Rolland. La rédaction de Contact juge opportun de présenter ces deux personnalités, qui vont assumer, en collaboration avec les autres membres du Conseil, la responsabilité de suivre la gestion de la Coopérative et de guider son développement. Dans ce numéro, nous commençons par la présentation de Emmanuel Rolland; dans le prochain numéro, ce sera le tour de Xavier Dimeck.



### De la Kabylie à Vieuxseux : parcours de vie du nouvel Administrateur de la SCHG, Emmanuel Rolland

Emmanuel Rolland est né il y a presque 40 ans, en Algérie, en Kabylie plus précisément, d'une mère genevoise et d'un père français. Son père dirigeait un atelier de fabrication de tapis, dans lequel il accueillait des personnes en rupture sociale, leur offrant à la fois travail, sécurité et hébergement. En 1977, la famille Rolland quitte l'Algérie, en raison des bouleversements politiques qui agitent le pays, et débarque en Haute-Savoie, dans un petit village agricole. Pour E. Rolland, ce départ est vécu comme un choc: il quitte un endroit où il connaît tout le monde, où la vie

sociale est riche et effervescente, pour se retrouver en terre inconnue, dans un environnement qui l'accueille avec une certaine distance.

Il obtient son baccalauréat à Annecy puis entame des études de théologie à Strasbourg, formation qu'il achève à Genève en 1988; il découvre à cette occasion la ville, qui n'était pour lui que synonyme d'aéroport jusqu'ici. Très vite il apprécie son nouveau lieu de résidence et décide de s'y installer. Après divers petits emplois, il entre au service de l'Eglise protestante, d'abord en tant que stagiaire, puis comme pasteur, dans la paroisse de Servette-Vieuxseux.

Lors de ses premières visites à Vieuxseux, il a d'abord été frappé par la verdure et le calme du lieu; cette première impression est demeurée intacte aujourd'hui, alors que M. Rolland habite Cité Franchises depuis 4 ans: «les enfants peuvent jouer partout en sécurité; les habitants se connaissent, il y a une vraie qualité de vie dans cette cité, ce qui contraste singulièrement avec ce qui se dit parfois à l'extérieur», analyse-t-il.

Dès son installation dans le quartier, Emmanuel Rolland s'est investi dans la vie locale: il entre dans le groupe de travail sur le sentiment d'insécurité, qui vient de se constituer; il participe ainsi à la mise en place du local des jeunes, notamment, parmi d'autres actions. Son entrée au Conseil d'administration, il la motive ainsi: sortir de son «bunker» (c'est ainsi que l'on nomme parfois le bâtiment de la paroisse de la Servette-Vieuxseux), participer à la gestion de la Coopérative et contribuer à améliorer encore les rapports entre les sociétaires: «la qualité des rapports humains est la première condition de la qualité de vie dans le quartier». Il conclut: «la force de notre Coopérative, ce n'est pas seulement d'offrir des logements corrects à des loyers modestes, mais c'est aussi le soin qu'elle met à améliorer la qualité de vie dans les Cités.»

## En Bref

### Fête du quartier à Bandol et Victor-Duret

L'association des Habitants de Bandol - Victor Duret, à Onex, organise la Fête de la rue de Bandol le samedi 9 juin, de 14h à 24h. Des spectacles de cirque et concerts, réalisés par des enfants d'Onex, seront proposés aux participants, parmi d'autres animations; la fête se poursuivra ensuite par une soirée dansante. Divers stands proposant boissons et petite restauration seront à disposition du public.

### Tournoi de streetfoot des Trois Cités

Le 5ème tournoi de streetfoot des Trois Cités se tiendra les 9 et 10 juin, à Vieuxseux; 24 équipes de 6 joueurs (3 joueurs de champ et 3 remplaçants) se disputeront le titre au cours de parties de 10 minutes; les demi-finales et la finale se joueront sur deux mi-temps de 10 minutes. Les spectateurs pourront également apprécier des spectacles de rue et profiter des diverses buvettes offrant boissons et petite restauration. Pour plus d'informations, il est possible de contacter les organisateurs grâce à l'adresse e-mail suivante: [td3c@bluewin.ch](mailto:td3c@bluewin.ch).

### Fête du quartier à Vieuxseux

Le Groupement des Intérêts de Vieuxseux-Villars-Franchises organise les 11, 12 et 13 mai la traditionnelle fête du quartier. Le vendredi, dès 18h et après la brève partie officielle, début des festivités avec la soirée raclette et le bal sous le chapiteau, jusqu'à 1h. Samedi, la fête reprend en début d'après-midi avec diverses animations, dont des balades à dos de poneys ainsi que des manèges; la journée s'achèvera par le bal. Dimanche, chaque maman est invitée à venir prendre le petit-déjeuner, qui lui sera servi gracieusement, accompagné d'une rose; l'après-midi, un groupe de musique country se produira. Petite et grande restauration ainsi que des buvettes seront à la disposition des visiteurs.

## IMPRESSUM

**Editeur:**  
Société Coopérative  
d'Habitation Genève  
Cité Vieuxseux 1 • 1203 Genève  
Tél. 022 344 53 40 • [www.schg.ch](http://www.schg.ch)

**Textes:**  
Christophe Minder

**Graphisme:**  
Dominique Borghini



Société Coopérative  
d'Habitation Genève

Mars 2007

## Edito

Je profite de cette tribune pour remercier les sociétaires qui ont accepté, à une écrasante majorité, lors de notre dernière Assemblée générale, les augmentations de loyers consécutives aux importants travaux d'entretien effectués sur une partie de notre patrimoine immobilier. A l'évidence, ce vote démontre l'existence d'un vrai esprit coopératif, esprit que je tiens à saluer ici.

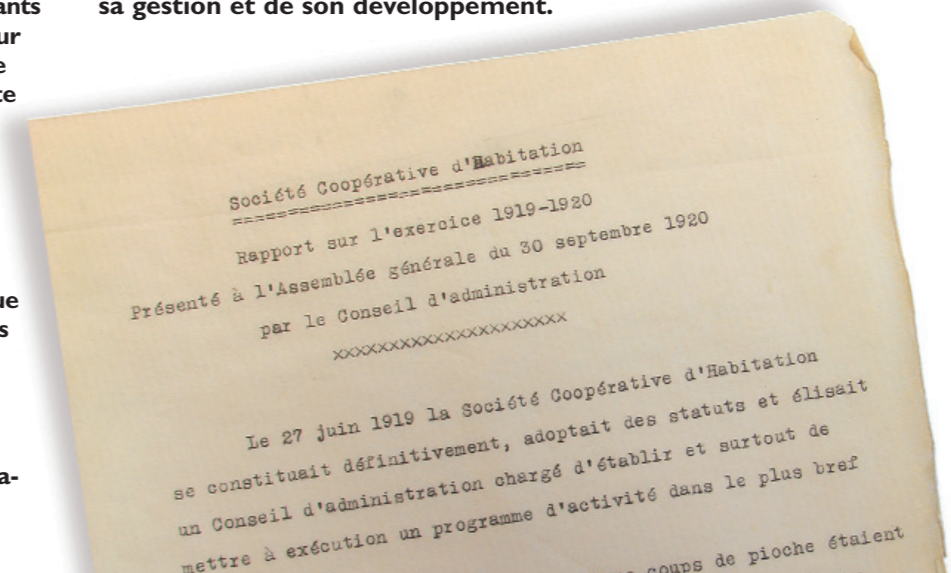
L'essentiel de ce Contact est consacré à la charte Vision, dont le texte vous est remis avec ce numéro. Vision constitue le fil rouge des réflexions et des actions pour ces prochaines années; vous pourrez constater à sa lecture que vos Instances ont placé en tête des objectifs à atteindre la qualité des prestations offertes aux sociétaires-locataires.

Enfin, un nouveau projet de construction, d'une cinquantaine de logements, a été approuvé par le Conseil d'administration: il s'agit de la deuxième étape du Pommier, au Grand-Saconnex. Dans cette opération, la Coopérative a décidé de jouer les économies d'énergie, avec façades actives, panneaux solaires et géothermie notamment, en cherchant à obtenir le label Minergie Plus. Avec ce futur projet, la SCHG demeure sur la voie de l'innovation et se positionne pour relever les défis importants de l'avenir. Bientôt, des logements écologiques et économiques pourront être proposés aux sociétaires.

Albert Knechtli  
Président de la SCHG

## La SCHG se dote d'une charte d'éthique

Intitulé «Charte Vision», le document vise à resserrer les liens qui unissent la Coopérative à ses sociétaires et fixe les priorités de sa gestion et de son développement.



La SCHG n'est pas un propriétaire ordinaire. Elle est une coopérative et chaque sociétaire détient en quelque sorte une part de propriété commune. Ce statut confère des droits qu'un simple locataire n'a pas. Par le biais de l'Assemblée générale en particulier, chaque sociétaire peut en effet participer aux décisions fondamentales qui vont définir son avenir. Il est, avec les autres sociétaires, le véritable patron de la Société.

Ce statut confère aussi certaines responsabilités. Des règles élémentaires, comme le respect de ses voisins, des installations, du travail des concierges et des jardiniers notamment, doivent guider la conduite de chacun. Au fil des années, la SCHG a beaucoup évolué: ses plus «anciens» membres se souviennent d'une petite société où tous se connaissaient et s'entraidaient parfois; mais aujourd'hui, elle compte près de 1700 sociétaires-locataires répartis aux quatre coins de l'agglomération; les liens se sont donc logiquement distendus. En outre, elle a sur le métier pas moins de cinq études de faisabilité et projets de construction en cours. Il fallait donc établir des priorités et réaffirmer certains principes, tels que celui-ci: la construction de nouveaux immeubles ne doit pas se faire au détriment de l'entretien du parc déjà construit.

C'est pour rappeler ces exigences élémentaires et définir les principes du développement de la Société durant les prochaines années que la Charte Vision a été



rédigée. Elle s'adresse tant aux Instances qu'aux sociétaires et employés de la SCHG. Le texte a été élaboré et rédigé par le Comité de direction et la Direction, puis il a été présenté au Conseil d'administration; la version qui est remise aujourd'hui a été approuvée par le Conseil, le Comité et la Direction. Nombre des principes édictés sont déjà en application depuis plusieurs années au sein de la Coopérative. Le Comité jugeait cependant nécessaire, en raison de son développement et du nombre croissant de nouveaux sociétaires, de coucher ces principes sur papier afin de rappeler à tous qui est le «vrai patron».

### Les 6 principes fondamentaux de «Vision»

#### Placer chaque sociétaire au centre des préoccupations

«De façon générale, nous souhaitons une augmentation de la qualité des prestations délivrées aux sociétaires», explique Théodore Mahler, du Comité. «Des sociétaires se plaignent de ne pas toujours recevoir de réponse lorsqu'ils écrivent au secrétariat. Nous voulons améliorer ça, ajoute-t-il. La Charte demande donc que le sociétaire-locataire soit traité non seulement comme un client, mais aussi comme un copropriétaire». Elle fixe notamment un délai de huit jours pour répondre à toute requête émanant d'un sociétaire, que cette dernière soit formulée par téléphone ou par écrit.

Ce premier principe engage en outre la SCHG à favoriser les sociétaires et leurs enfants dans l'attribution d'appartements. «Dans les faits, ils le sont déjà, ce qui permet de maintenir un lien entre les générations et un certain esprit de solidarité», estime Théodore Mahler. Le texte rappelle néanmoins la «nécessaire ouverture à de nouveaux candidats» que les responsables des attributions doivent garder en tête.

Enfin, ce chapitre vise à garantir une représentation de tous les quartiers et cités dans la composition de l'Administration et à faire de l'Assemblée générale le point culminant de la relation entre les organes de la Coopérative et les sociétaires. «Les AG sont trop peu fréquentées», déplore Charles Lambelet, «il y a en général entre 200 et 250 personnes, il en faudrait bien plus, notamment s'il fallait un jour voter de nouveaux statuts.» L'Assemblée générale est d'autant plus importante qu'en tant qu'organe suprême de la SCHG, elle est appelée à prendre des décisions conséquentes. Lors de celle d'octobre dernier par exemple, les participants se sont prononcés sur une hausse de loyers touchant un peu plus de 200 logements. L'augmentation a été acceptée par près de 85% des votants.

#### Maintenir la valeur du parc immobilier tout en développant la qualité du logement

«La SCHG n'a jamais eu autant de projets en cours», rappelle son Président, Albert Knechtli. Le Comité a donc jugé bon d'établir quelques priorités et de se concentrer particulièrement sur les projets de démolition/reconstruction des immeubles de Cité Franchises, Cité Villars et rénovation ou démolition/reconstruction des maisonnettes du chemin de l'Essor, selon ce qu'il va advenir du plan de site Cités-jardins d'Aire.

#### Assurer la pérennité de la Coopérative en poursuivant une croissance saine et régulière

«Nous devons avoir des moyens de planification permettant d'éviter toute

forme d'aventure», explique Fritz Aeschbacher, membre du Comité. «La Direction actuelle s'en charge d'ailleurs très bien», tient à relever Théodore Mahler. Ce point précise en outre que la SCHG doit «continuer à construire du logement à caractère social», comme elle s'engage d'ailleurs à le faire de par ses statuts, afin d'aider les ménages à revenus modestes à se loger convenablement. Un engagement qui a d'autant plus de sens en cette période de grave pénurie de logements.

#### Etre reconnu comme un acteur compétent et sérieux dans le domaine du logement

La SCHG, plus grande coopérative du canton, jouit d'un certain crédit qu'il s'agit de développer. Le Comité souhaite qu'elle soit encore plus reconnue, tant par les milieux politiques que professionnels et sociaux. Cela passe notamment par une éthique irréprochable dans les affaires, raison pour laquelle elle s'engage à ne travailler qu'avec des entreprises respectant les règles de déontologie de la profession et le droit du travail.

#### Développer des méthodes de gestion adaptées à la dimension de la Coopérative

Vu la croissance de ces dernières années, elle doit adopter des méthodes de gestion modernes et régulièrement réadaptées. «La nouvelle Direction a fait un énorme travail en ce sens», reconnaît Théodore Mahler.

#### Mener une politique du personnel efficace

Le Comité souhaite que les actuels cahiers des charges soient redéfinis puis actualisés chaque année. Un travail auquel se sont déjà attelés la Direction et les cadres.

## On va se balancer aux quatre coins de Vieusseux!

### De nouvelles installations de jeux vont être construites dès ce printemps.

La Cité Vieusseux est très bien dotée en espaces verts. Elle dispose en outre de deux terrains de basket et d'un autre de football. Il ne reste en revanche pas grand-chose des deux places de jeux destinées aux plus petits enfants vieilles de plusieurs décennies. Une robuste balançoire à bascule, qui connaît encore un certain succès, a héroïquement résisté au temps. Sinon plus rien, hormis une structure métallique rouillée que les enfants évitent. Devant ce constat, plusieurs personnes ont proposé que quelque chose soit fait pour les cadets. La SCHG a donc réuni des habitants du quartier motivés par ce projet et leur a pratiquement donné carte blanche pour définir tant les emplacements que le type de jeux qu'il faudrait choisir.

Présidente du Jardin d'enfants des Frimousses et membre du Comité de l'Association des parents d'élèves de Vieusseux-Franchises, Rose-Marie Pascale faisait partie de ce groupe de travail, tout comme la présidente du Groupement des Intérêts de Vieusseux-Villars-Franchises, Martine Baba, ainsi que des parents d'élèves.

«Nous nous sommes promenés dans le quartier, avons réuni de la documentation spécialisée et avons tenu plusieurs réunions, notamment avec la Direction, pour arriver à un projet», explique Rose-Marie Pascale. Rapidement,



Rose-Marie Pascale, présidente du Jardin d'enfants des Frimousses.

le but n'a plus été uniquement de construire des balançoires, mais d'imaginer un ou plusieurs lieux agréables, où les parents puissent se rencontrer confortablement tout en gardant un œil sur leurs enfants. Et pour ne pas privilégier telle ou telle partie de la Cité, trois emplacements ont été retenus, destinés chacun à une tranche d'âge particulière. Un premier au pied de la tour de Vieusseux 18, un second entre les immeubles 46-48 et 50-52 des Franchises et le dernier face à Vieusseux 7, où subsiste la balançoire à bascule préférée de Flavien, 21 mois (voir photo).

«Nous sommes restés sages quant aux jeux que nous avons demandés. La priorité, c'était la sécurité», insiste la présidente des Frimousses. Les normes actuelles sont d'ailleurs particulièrement strictes et précises. Chaque jeu sera disposé sur un revêtement souple qui amortit les chocs, dont l'épaisseur varie en fonction de la hauteur de laquelle un enfant est susceptible de tomber. «Ce ne sont pas les jeux qui coûtent le plus cher, ce sont les surfaces absorbantes, constate M. Claude Progin, responsable du service technique de la SCHG. Le coût des trois emplacements de jeux, tous travaux et équipements compris, est devisé à CHF 200'000.-, pour une surface d'environ 400m2.»



### Les trois places de jeux en détail:

#### Au pied de Vieusseux 18

- Pour les enfants de 2 à 8 ans: • 1 structure avec pont, filet et toboggan
- 4 balançoires (dont deux pour bébés) • 3 jeux sur ressorts
- 2 tables rondes avec des bancs incorporés

#### Aux Franchises

- Pour les enfants de 8 à 12 ans: • 1 valseur • 1 «cochon pendu» à 3 niveaux

#### A Vieusseux 7

- Pour les enfants de 4 à 10 ans: • 1 balançoire à bascule • 1 toboggan
- 1 carrousel • 2 tables rondes avec bancs incorporés